



DECLARATION **CE** DE CONFORMITE

(Suivant Directive n°95/16/CE Annexe II, B et Directive du conseil n°89/336/CEE)

Nous déclarons que l'installation décrite ci-dessous :

N° de référence AMB06270 - V6

Type ☐ Electrique ☒ Hydraulique

Charge nominale 630 kg

Vitesse nominale 0,63 m/s

Course 6,79 m

Nombre de niveaux 3

Lieu d'installation CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES ASC.V6
RUE VIALA
—
75015 PARIS

Conçue conforme aux normes harmonisées : ☐ EN 81.1 : 1998 ☐ EN 81.2 : 1998
☒ EN12015 ☒ EN12016

Conçue selon : ☐ Attestation d'examen CE de type n° : _____
☐ XP 82 511 ☒ XP 82 611

a été fabriquée et installée en respectant notre système Qualité certifié ISO 9001, et conformément aux exigences définies dans le module H à l'annexe XIII de la directive ascenseur 95/16/CE.

(Attestation CE n°012085710/13 délivrée le 30/10/2003 par l'organisme TÜV Rheinland identifié sous le n°0035).

DATE DE MISE EFFECTIVE SUR LE MARCHÉ : 0 / 5 0 / 4 0 / 7
(date d'apposition de la marque CE située dans la cabine)

Nom et adresse de l'installateur : **ThyssenKrupp Ascenseurs**

71/73 Rue André Karman
93306 AUBERVILLIERS

Nom du signataire de la présente déclaration : Pascal BULTELE

Fonction : Directeur d'Agence Installation IDEF

Fait à : AUBERVILLIERS Le : 25/4/2007

Signature

(déclaration à tenir à disposition des autorités compétentes pendant 10 ans à dater de la mise sur le marché)